

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **38 (1950)**

Heft 781

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

LAINES ET BAS

DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Articles de bébés

POUR CONSTRUIRE

VILLA

A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ

CHAFFARD & HUTTERLI

Fondée en 1911

H. HUTTERLI, succ.

69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32

PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTÉ JAUNES

BOUVIER

le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

Téléphone 5.10.58

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas

CALICOES 14, RUE DE
QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés féminines protestantes

La Fédération des Sociétés féminines protestantes, qui groupe environ quarante associations diverses a tenu son assemblée annuelle à Lausanne, samedi 21 octobre.

Les Vaudoises avaient fort bien arrangé les choses, obtenu pour les séances la salle du Grand Conseil, située dans le cadre des magnifiques bâtiments autour de la Cathédrale.

La présidente de la Fédération, Mme M. Burckhardt, de Zurich, était présente et la présidente vaudoise, Mme Visinand, de Vevey, assumait avec beaucoup de souriante grâce la tâche de faire respecter l'ordre du jour.

Le culte fut présidé par une jeune théologienne, Mlle Genton, qui, d'une façon simple et brève, nous donna un mot d'ordre pour la journée.

Après l'appel des déléguées, Mme Burckhardt formula divers vœux et suggestions : Posséder enfin un centre de renseignements, publier une feuille de propagande, relater les tâches de la Fédération à diffuser dans les sections. Elle annonça l'organisation d'un cours de cadre pour la période du 29 janvier au 1er février prochain, au Hasliberg, cours qui, espère-t-on, groupera un nombre aussi élevé que l'année précédente, et laissera à chacune la même impression de réussite. Une invitation cordiale fut adressée à toutes, afin de participer activement à la Journée mondiale de la prière, fixée au 9 février. On distribua un questionnaire de la Radio, afin de connaître l'opinion des auditrices sur la valeur du programme réservé aux femmes. De divers côtés on insista pour que les femmes chrétiennes ne se désintéressent pas de ces questions, mais y répondent avec soin. Il faut soutenir l'effort religieux des dirigeants de ces émissions radiophoniques. On nous parla du programme de Bérémünster « La femme au service de la foi », émission tantôt protestante, tantôt catholique.

Mme Wyler, de Genève, donna un aperçu très détaillé du mouvement mondial des mères, dont le congrès, tenu à Paris en juin 1950, a retenu notre attention déjà et dont le programme des plus intéressants est le suivant : 1. La place faite à la mère dans l'économie familiale. 2. La valeur économique de l'activité de la mère au foyer. 3. Le coût des services sociaux et sanitaires de remplacement des mères. 4. Les difficultés des mères et les remèdes proposés.

Mlle Tapernoux, Vaudoise, aide de paroisse à Zurich, prit la parole pour décrire le travail accompli, à Zurich, dans les groupes des mères.

Après le repas, la réunion reprit par la

Un exemple d'indépendance politique féminine

Publié par Le Peuple :

Connaissiez-vous l'histoire de cette brave dame de trente ans, conseillère municipale de Strasbourg, qui vient d'être démissionnée par son parti. (Son parti, c'est naturellement le Parti communiste.)

Parmi les reproches adressés à Madame la conseillère, il en est de savoureux.

Les communistes, animés par Camarades Biloux, font aujourd'hui une campagne irrédentiste en Alsace, à la manière de celle que conduisait avant la guerre l'abbé Carré.

Or, Mme Fath (c'est le nom de la conseillère) a eu l'audace de prétendre qu'il n'existait pas de question nationale alsacienne.

Cela a suffi pour qu'on lui reproche une vie « petite bourgeoise », de faire trop de toilette et de porter des bijoux « provocateurs ».

Convoquée au bureau du parti, Mme Fath fut sommée de signer une démission en blanc. Comme elle discutait, les trois « camarades » du bureau, j'allais écrire du tribunal, consentirent à lui accorder le temps nécessaire à la réflexion, mais au bureau même ! Interdiction lui était faite d'en sortir et de prendre contact avec ses amis ou son mari.

De guerre lasse, Mme la conseillère signa, et la lettre non datée prit le chemin de la mairie.

Rendue à la liberté, Mme Fath s'empresse d'envoyer une seconde lettre à M. le maire, l'informant des conditions spéciales qui l'avaient amenée à signer sa démission et demandant que celle-ci soit considérée comme nulle et non avenue.

« Pour la première fois de ma vie, expliqua-t-elle, je reprends ma parole, mais tout le monde comprendra qu'une parole donnée dans ces conditions n'a aucune valeur, et c'est la raison pour laquelle, en toute conscience, je la reprends. »

Le Conseil municipal a fait droit à la requête de son seul membre féminin et Mme Fath est aujourd'hui conseillère municipale indépendante.

Je lève humblement mon chapeau devant Mme la conseillère, qui me fait l'effet de posséder un courage moral bien supérieur à celui de beaucoup d'hommes ! Z.

Les femmes chefs d'entreprises

Mme Madeleine Frœreisen-Oyez, qui dirigeait depuis vingt ans l'hôtel Montana, à Lausanne, dont elle était également l'administratrice, a pris sa retraite à fin août dernier, rétrogradée de ses hôtes comme de son personnel.

Mme Frœreisen avait fait de cette maison une demeure très accueillante, tenue avec un soin particulier.

Il convient de rappeler que la mère de Mme Frœreisen, Mme Oyez-Ponnaz, a été une des fondatrices de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, en 1907, et que son frère, M. André Oyez, qui vient de quitter la direction du buffet de la gare de Lausanne, a toujours donné aux suffragistes des preuves tangibles de son intérêt amical.

conférence du Professeur Menoud (Neuchâtel) sur ce sujet : « L'image chrétienne de la femme ». Le Professeur Ph. Menoud, présenté avec aisance et élégance par Mme Ph. Daulte, de Lausanne, dégagea, des divers textes bibliques, d'apparence contradictoire, qui concernent la femme, le rôle d'une compagne de l'homme qui en son égale absolue devant Dieu, mais qui, dans la vie terrestre, est vouée à des tâches différentes, complémentaires, mais équivalentes à celles de l'autre sexe.

Après un intermède apprécié où l'on écouta le « Chœur des Jeunes », Miss Chakko, secrétaire indienne du Conseil oecuménique des Eglises, fit un exposé en anglais — brillamment traduit par Mlle Borle — sur les Nouveaux horizons ouverts aux femmes de l'Inde. C'est, dit-elle, l'influence de la civilisation chrétienne, même parmi ceux qui n'ont pas adopté le christianisme, qui a libéré les femmes et les jeunes filles de la chaîne des traditions bornant leur activité au cercle de la famille immédiate. Aujourd'hui, la femme indienne comprend et accepte ses responsabilités extérieures... elle semble même avoir dépassé le stade de la femme vivant en Suisse, qui reste, dans beaucoup de cas, uniquement préoccupée de son foyer, de sa famille, de ses enfants.

R. Cavin.

L'Eglise dans le monde au Forum international

Au dernier lunch du Forum international féminin, au Parc des Eaux-Vives, le 24 octobre, une nombreuse assistance eut le plaisir d'entendre le Dr W.-A. Visser't Hooft, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises parler de l'Eglise dans le Monde. Après avoir dit, brièvement, les efforts tentés par le mouvement oecuménique depuis 1925, l'orateur montra que, à l'heure actuelle, toute église se trouve toujours impliquée dans les problèmes internationaux.

Au cours de son récent voyage en Asie, il a pu constater que l'influence chrétienne s'est manifestée, dans ces pays appartenant à d'autres religions, par des personnalités entièrement consacrées, et que c'est ainsi et surtout que les peuples non chrétiens apprennent à juger la valeur du christianisme. Les églises groupées dans le mouvement oecuménique ne peuvent guère tenir au monde un langage unifié, comme le fait l'Eglise romaine, mais chacune d'elles peut, par son attitude, être pour ceux qui la considèrent de l'extérieur, un exemple et une haute source d'inspiration dans la conduite à tenir. Notamment chacune doit sentir son appartenance à un corps supra-national défendant un principe spirituel. Le problème de la paix n'est pas, en effet, un simple problème d'organisation, comme certains le croient, mais un problème spirituel. L'Eglise doit donc être partout à l'œuvre pour le défendre.

Au début de ce lunch, dont la présidence était assurée par Mme Hugo Oltramare, Mme Grobet annonça le sujet des différents groupes d'études du Forum :

1. Droits humains (les participantes se préparent en vue de la Commission des Droits de l'homme qui aura, à Genève, une session au printemps).

2. Institutions suisses.

3. Etude de la conception contemporaine de la femme. (Chef de groupe Miss Sarah Chakko).

Union des femmes Genève

Le premier thé mensuel de l'Union des femmes, après les vacances, le 12 octobre, fut suivi d'entretiens sérieux : il s'agissait de la Déclaration des Droits de l'Homme. Mlle Ketty Jentzer fit voir les rapports qui lient cette déclaration au pacte de la Suisse primitive de 1291. Une telle parenté d'attitude entre nos ancêtres et les peuples d'aujourd'hui qui cherchent à s'unir, pour le maintien de la liberté et de la paix, doit emporter notre adhésion aux principes solennellement adoptés par les Nations Unies.

Mme Prince se livra devant nous à une quête fructueuse dans les divers articles de la Déclaration où il est question de l'égalité des deux sexes. Là aussi, on nous montra que l'idéal proposé est conforme au programme que s'est fixé l'Association suisse pour le suffrage féminin — programme que bien des assistantes, même suffragistes, ignoraient... Ainsi, quoique la Suisse se tienne à l'écart des Nations Unies, ses enfants se trouvent déjà engagés depuis longtemps sur les chemins que la Déclaration des droits de l'homme indique.

La plus ancienne école

Savez-vous que La Source est la plus ancienne de toutes les écoles d'infirmières indépendantes ? Fondée en 1859, elle n'a cessé de former des gardes-malades en seyant uniforme bleu-clair et blanc, dont on ne dira jamais assez le dévouement et les compétences.

Elles sont près de 4000 qui, de Lausanne, ont rayonné dans le monde entier. Depuis 1923, elle portent la croix rouge sur la bande blanche de leur coiffe ; car La Source est devenue, à cette date, l'école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse.

Vous les voyez, ces Sourciennes, au chevet des malades, dans les hôpitaux, dans les cliniques, dans les hospices. On les trouve partout où leurs connaissances sont utiles : comme infirmières hospitalières, comme adroites assistantes de médecins, comme gardes privées complètes, comme infirmières visiteuses qu'aucun travail ne rebute, comme infirmières missionnaires dans les lointains pays où les attendent souvent les devoirs les plus ingrats.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27

● **Formation de gouvernantes-institutrices** pour familles suisses et étrangères

● **Préparation d'assistantes** pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.

● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram : « White Gates »

Pâtisseries à domicile sur commande

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Afin de préparer ses élèves à ces tâches si diverses, La Source se doit de suivre les progrès de la médecine moderne. Or, ses installations ont vieilli. Il faut restaurer, il faut rénover, il faut équiper. Pour exécuter ces travaux indispensables, 200 000 francs sont indispensables, 200 000 francs sont nécessaires. C'est la première fois que La Source, depuis quatre-vingt-onze ans, fait appel à l'appui matériel et moral du public. Que celui-ci marque son intérêt et sa reconnaissance à cette école d'infirmières en adressant un don à cette utile institution (compte de chèques postaux II. 131.55).

Son avenir dépend de la générosité de tous !

Emissions radiophoniques

Samedi 4 novembre, à 14 h. :

Le micro-magazine de la femme.

Mercredi 8 novembre, à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Mercredi 15 novembre, à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Vendredi 17 novembre, à 18 h. 30 :

Premier contact avec les femmes allemandes, par E. Lavarino.

Samedi 18 novembre, à 14 h. :

Le micro-magazine de la femme.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 3 novembre

LA CHAUX-DE-FONDS : 8 a., rue de la Loge, 20 h. 15, section suffragiste, conférence de Mme Ph.-H. Berger sur la Commission cantonale de recours en matière d'Assurance vieillesse et survivants.

Vendredi 10 novembre

GENÈVE : Salle communale de Plainpalais, en bas à droite, 20 h. 30 — Assemblée générale de Pro Familia. Conférence publique et gratuite du Dr A. Berge (Paris) sur Le difficile métier de parents.

Mardi 7 et 14 novembre

GENÈVE : Conservatoire, salle 3, cours d'Histoire de la danse, par Mme Stella Bon. A 18 h.

Mercredi 8 et 15 novembre

GENÈVE : Ecoles d'Etudes sociales, rue de Maignon 3, suite des Cours de l'Ecole des parents, par Mlle Lydia Muller, psychologue. L'enfant et ses répercussions sur la famille, le 14. L'école et la famille.

3 fr. par leçon — 12 fr. pour les six leçons — Les couples ne payent qu'une seule entrée.

Mercredi 15 novembre

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, Club de rapprochement, 20 h. 30, causerie scientifique de M. Luc Thélin.

Jeu 16 novembre

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 16 h., Thé mensuel ; 16 h. 45, Cet été en Ecosse, causerie de Mlle H. Champéry, projections, musique populaire écossaise, au piano Mme Lombard-Favre.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

LOUIS KUHNE & Cie

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ

(MOLARD)

GENÈVE

TÉLÉPHONE 4 03 62